

# Deux vies, une banque



Vous avez une vie professionnelle, mais également une vie privée. Voilà pourquoi, avec Privalis, ING vous offre non seulement des produits et services adaptés à votre activité professionnelle, mais aussi toute son expertise en matière de banque privée.

## Vous bénéficiez des avantages...

Par exemple :

- Un compte à vue en ligne gratuit, l'ING Lion Account<sup>1</sup>
- Home'Bank<sup>2</sup>, qui vous permet de régler en ligne vos affaires bancaires en toute sécurité, et l'app ING Smart Banking<sup>2</sup> pour smartphones et tablettes
- Des solutions d'épargne intéressantes
- Des conseils personnalisés dans les agences ING

## ... mais aussi des avantages réservés aux clients Privalis<sup>3</sup>

- Un Compte Vert<sup>3</sup> ING gratuit<sup>3</sup> jusqu'en 2018 inclus pour vous et votre conjoint(e)
- Une carte de crédit<sup>3</sup> gratuite<sup>3</sup> pendant 3 ans pour vous et votre conjoint(e)
- Une réduction de 200 euros<sup>3</sup> sur les frais de dossier de votre crédit logement<sup>4</sup>

N'hésitez donc pas à vous servir des **bons de valeur**<sup>3</sup> suivants !

## Un seul interlocuteur privilégié pour plus de facilité

Choisir ING pour vos opérations bancaires professionnelles et privées vous simplifie considérablement la vie. Vous disposez d'une seule personne de contact fixe pour toutes vos opérations bancaires et recevez des conseils adaptés à votre situation personnelle. Cela vous permet d'obtenir une idée claire et précise de l'état de vos finances et facilite la gestion de vos transactions. De plus, vous pouvez séparer sans problème vos finances privées et professionnelles dans une seule et même banque. Si vous souhaitez changer de banque, nous assurons également le suivi administratif nécessaire : votre compte à vue, vos domiciliations et vos ordres permanents seront ainsi transférés sans difficulté chez ING.

## Vous voulez en savoir plus sur les avantages qu'offre ING ?

Prenez rendez-vous avec un banquier ING sur [ing.be/rendezvous](http://ing.be/rendezvous). Vous pouvez également appeler le Privalis Services Desk, tous les jours de 8 h à 20 h, au 02 464 63 02.

<sup>1</sup> L'ING Lion Account est un compte à vue, exclusivement en euros, réservé aux personnes physiques majeures et juridiquement capables qui résident en Belgique et possèdent une adresse e-mail au moment de la demande. Un maximum de deux comptes ING Lion Account peuvent être ouverts par personne. Deux titulaires au maximum sont autorisés par ING Lion Account (aucun mandataire possible). En cas de pluralité de titulaires, ceux-ci seront toujours considérés à l'égard d'ING comme constituant une indivision. Pour les associations de fait (c.-à-d. sans personnalité juridique), ING propose dans ses agences le Compte Vert ING. L'ING Lion Account est un compte à vue qui se gère par internet. Il peut être demandé sur [ing.be](http://ing.be) ou via smartphone sur [m.ing.be](http://m.ing.be), et il est ouvert après signature du contrat dans une agence ING. Il peut également être demandé et ouvert via Home'Bank. L'ouverture d'un ING Lion Account s'effectue sous réserve d'acceptation de votre demande par ING et d'accord mutuel. L'ouverture est gratuite. Vous ne payez pas non plus de frais de gestion annuels ni de frais pour les retraits aux guichets automatiques situés dans la zone euro. Les modalités, conditions et tarifs des opérations sont disponibles sur [ing.be](http://ing.be).

<sup>2</sup> Les conditions et modalités des services Business'Bank, Home'Bank et ING Smart Banking (conditions générales des services Home'Bank et ING Smart Banking en annexe du Règlement général des opérations d'ING, tarifs des opérations et toute autre information complémentaire) sont disponibles sur [www.ing.be](http://www.ing.be), auprès de votre Business Developer Privalis Services et dans votre agence ING.

<sup>3</sup> Ces offres sont valables à partir du 01/06/2016 jusqu'au 31/05/2017 sous réserve d'acceptation de votre demande par ING Belgique et d'accord mutuel, et exclusivement contre la remise à ING Belgique des bons de valeur figurant dans cette brochure. Offres soumises aux conditions et modalités reprises sur ces bons de valeur. Offres limitées à un bon de réduction par personne et réservées aux clients Privalis (candidats-notaires, notaires, avocats-stagiaires, avocats, huissiers de justice, candidats-huissiers de justice). Modalités et prospectus disponibles dans toutes les agences ING.

<sup>4</sup> Crédit soumis à la loi relative au crédit hypothécaire et sous réserve d'acceptation de votre dossier par ING Belgique et d'accord mutuel. Les conditions générales du crédit sont disponibles dans toutes les agences ING.

# Bon de valeur



## Compte Vert ING gratuit

Jusqu'en 2018 inclus, pour vous et votre conjoint(e)  
Avec Home'Bank et ING Card Reader gratuits

---

Réduction d'une valeur maximale de 30 euros pour 2016-2017-2018 (soit le montant du forfait annuel et des frais de gestion du Compte Vert ING, au tarif en vigueur au 01/06/2016 et variable moyennant information préalable). Offre valable à l'ouverture d'un Compte Vert ING à usage privé entre le 01/06/2016 et le 31/05/2017 compris (sous réserve d'acceptation de votre demande par ING et d'accord mutuel) pour une durée minimale de 3 ans, moyennant remise de ce bon à votre agence ING lors de l'ouverture du compte. Offre non cumulable avec d'autres offres pour le même produit, limitée à un bon par personne et réservée aux clients Privalis et à leur conjoint(e), pour autant que ces personnes ne soient pas encore titulaires d'un Compte Vert ING au 01/06/2016.

---

# Bon de valeur



## Carte de crédit gratuite

Pendant 3 ans, pour vous et votre conjoint(e)  
ING Visa Classic, ING MasterCard Gold ou ING Card gratuite

Réduction de 20 euros pour l'ING Visa Classic, 25 euros pour l'ING Card et 40 euros pour l'ING MasterCard Gold (soit le montant actuel de la redevance annuelle de la carte de crédit ING concernée ; au tarif en vigueur au 01/06/2016 et variable, avant et après souscription, moyennant information préalable), valable pendant 3 années consécutives à la souscription d'une ING Card, ING MasterCard Gold ou ING Visa Classic pour une durée minimale de 3 ans, pour toute demande introduite auprès d'ING entre le 01/06/2016 et le 31/05/2017 (sous réserve d'acceptation de votre demande par ING et de commun accord) et contre remise de ce bon à votre agence lors de la demande. Offre non cumulable avec d'autres offres pour le même produit, limitée à un bon de réduction par personne et réservée aux clients Privalis et à leur conjoint(e), pour autant que ces personnes ne soient pas encore titulaires d'une ING Card, ING MasterCard Gold ou ING Visa Classic au 01/06/2016. Grâce à ce bon de réduction, vous ne payez pendant les 3 premières années que les frais d'utilisation de votre carte de crédit (par ex. : en cas de retrait) et, en cas d'utilisation de la facilité de découvert de l'ING Card, les intérêts débiteurs sur le montant prélevé.

**Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.**

L'ING Card est une carte de crédit MasterCard assortie d'une **facilité de découvert sur un compte ING Card** et destinée aux personnes physiques majeures agissant à des fins privées. ING Belgique propose également une carte sans crédit soumise à la loi relative au crédit à la consommation et/ou une facilité de découvert sans carte de crédit. Pour obtenir de plus amples informations, renseignez-vous auprès d'une agence ING. L'ING Visa Classic et l'ING MasterCard Gold sont des cartes de crédit destinées aux particuliers. Les conditions générales de l'ING Card, ING Visa Classic ou ING MasterCard Gold sont disponibles dans toutes les agences ING et sur [ingcard.be](http://ingcard.be). À titre d'exemple représentatif de l'ING Card : supposons que vous souscriviez une **facilité de découvert ING Card pour une durée indéterminée** et que vous préleviez le **montant total de 2.000 euros** de cette facilité de découvert (par un paiement, sans frais, avec votre ING Card dans la zone euro) pendant une période de 3 mois consécutifs. Compte tenu d'un **taux débiteur de 9,86 %** par an (taux en vigueur au 14/01/2016 et modifiable, avant et après souscription, moyennant information préalable), d'une redevance mensuelle de la carte de 2,0834 euros (tarif en vigueur au 14/01/2016 et modifiable, avant et après souscription, moyennant information préalable), d'un remboursement mensuel des intérêts dus, d'un remboursement mensuel obligatoire d'un pourcentage minimum de **10 % du solde restant dû** (à savoir, le montant du capital prélevé non encore remboursé, y compris les intérêts débiteurs) (remboursement minimum : 25 euros ou, le cas échéant, le montant total dû repris sur votre relevé de compte lorsqu'il est inférieur à 25 euros) et d'un remboursement du solde restant dû 3 mois après la date de prélèvement du crédit, vous rembourseriez **au total 2.044,88 euros** après 3 mois. Dans ce cas, le **taux d'intérêt annuel effectif global (TAEG) s'élève à 12,50 %** (taux en vigueur au 14/01/2016 et modifiable, avant et après souscription, moyennant information préalable).

ING Belgique S.A. - Banque/Prêteur - Avenue Marnix 24, B-1000 Bruxelles - RPM Bruxelles - TVA : BE 0403.200.393 - BIC : BBRUBEBB - IBAN : BE45 3109 1560 2789.  
Éditeur responsable : Inge Ampe - Cours Saint-Michel 60, B-1040 Bruxelles © Editing Team & Graphic Studio - Marketing ING Belgium - Z90004F - 07/2016

# Bon de valeur



## Crédit logement

Une réduction de 200 euros sur les frais de dossier de votre Crédit Hypothécaire ING<sup>1</sup>

---

Réduction de 200 euros sur les frais de dossier liés à la conclusion d'un crédit hypothécaire soumis à la loi relative au crédit hypothécaire privé (sous réserve d'acceptation de votre dossier par ING et d'accord mutuel) et dont la demande est introduite auprès d'ING entre le 01/06/2016 et le 31/05/2017 contre remise de ce bon lors de la demande. Offre non cumulable avec d'autres offres pour le même produit, limitée à un bon de réduction par personne et réservée aux clients ING Privalis Services et à leur conjoint(e), pour autant que ces personnes n'aient pas encore conclu de crédit hypothécaire au 01/06/2016. Conditions et prospectus disponibles dans toutes les agences ING.

---

<sup>1</sup> Crédit soumis à la loi relative au crédit hypothécaire et sous réserve d'acceptation de votre dossier par ING Belgique et d'accord mutuel. Les conditions générales du crédit sont disponibles dans toutes les agences ING